

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / **p.2 Solidarité internationale** / **p.3 et 4 : Place au débat** (*Travailler plus pour gagner plus*) / **p.5 : Résistance Sociale soutient...** (*Jaurès, une voix pour la paix*) / **p.6 : Actualité sociale** (*J.P.Morgan réclame des régimes autoritaires en Europe*) – **Les bras m'en tombent** (*Des salariés licenciés appelés à former leurs successeurs polonais*) / **p.7 : Coup de gueule** (*Démocratie ou gouvernance ?*) / **p.8 : Notes de lecture**

L'ÉDITO

Ces derniers jours ont donc été consacrés au « débat » sur le travail le dimanche. Peut-on parler d'un « débat » quand les médias qui le mènent à sens unique (à croire qu'ils sont aux ordres des grands financiers) n'hésitent pas à passer en boucle les déclarations d'une prétendue vendeuse de Séphora, qui, outre qu'elle est militante UMP, est en réalité acheteuse et ne travaille pas le dimanche... Sur ce sujet, on a droit à tous les poncifs de la mauvaise foi. Depuis les sondages, aux questions orientées, en passant par le matraquage assurant que « les Français » y sont majoritairement favorables, jusqu'à une méconnaissance crasse du dossier (celui de Michel Jallamion, dans ce numéro, dans un point fouillé, rappelle toutes les autorisations déjà existantes accordées au travail le dimanche), cette affaire est révélatrice du rôle des médias : être au service d'une idéologie réactionnaire dont un des premiers buts est la casse du Code du travail, comme de toutes les protections que les salariés ont imposées au patronat par leurs luttes au cours du temps. Ce qui ne manque pas de nous étonner, à Résistance Sociale, c'est la rapidité avec laquelle le gouvernement de Jean-Marc Ayrault s'est prêté à ce jeu. Quel est le sens de réunir – si vite – une table ronde sur cette question si ce n'est d'ouvrir la porte à une nouvelle remise en cause du Code du travail ? La mansuétude avec laquelle sont traitées des enseignes de

bricolage qui bravent la loi tranche avec le refus de l'amnistie des syndicalistes qui défendaient leurs emplois avec la vigueur du désespoir ! Le deuxième sujet, c'est la « réforme » des retraites. « Réforme » puisque voilà maintenant 25 ans qu'on affuble de ce vocable toutes les régressions sociales.

Le Président Hollande, qui veut jouer le bon élève bruxellois, ne cache pas que le résultat de cette réforme sera de reporter à terme de 4 ans le départ réel en retraite. Je

ne reviendrai pas sur le fond de cette question précise : les deux dossiers précédents de Réso, argumentés par Jean-Claude Chailley, démontrent clairement que d'autres pistes, de gauche, sociales, crédibles et financées, sont possibles. Je m'étonnerai simplement de la façon d'opérer du gouvernement qui a déjà pris en compte dans le projet de loi de financement

de la sécurité sociale (PLFSS) toutes les dispositions financières de sa réforme... avant qu'elle soit votée à l'Assemblée nationale et au Sénat ! Curieuse conception du débat parlementaire. Réjouissons-nous de la pétition « Socialistes pour les retraites » même si, malgré les 5000 signataires socialistes et sympathisants qui refusent cette réforme, on peut s'interroger sur le poids de l'initiative.



(Suite page 2)

L'ÉDITO (suite)

Mais ce gouvernement ne cesse de nous étonner et pas favorablement. Je ne veux pas parler des « couacs » de communication mis en avant par la presse et qui ne m'intéressent pas. Je veux parler des décisions successives présentées comme en faveur des entreprises, en fait favorables à la finance et défavorables aux salariés. Je veux parler de l'impôt qui devient insupportable pour les classes moyennes et populaires, pour les retraités par exemple, tandis que les exonérations de charges continuent et s'amplifient pour le patronat. Je veux parler du manque de courage contre les délocalisations (encore 900 emplois de perdus à Alcatel-Lucent). Je veux parler du manque d'inflexion dans la politique des services publics : à travers le 5^{ème} paquet ferroviaire, c'est la privatisation qui s'accélère ; dans l'hôpital public, le plan de casse sarkozyste continue. Attardons-nous un instant sur l'Hôtel-Dieu de Paris. Si la mobilisation des personnels, avec principalement la CGT, et de certains élus avaient incité Marisol Touraine à reporter la fermeture du service d'accueil des urgences, on ne peut que s'interroger sur le fait que la direction générale de l'AP-HP soit toujours en place et mène une politique qui ne peut qu'aboutir à l'empêchement de fonctionner des urgences, par exemple en essayant de déménager en fin d'été les lits de médecine interne, service d'aval des urgences, ou en détournant vers d'autres hôpitaux, déjà surchargés, les ambulances des pompiers. Un échelon inadmissible a de plus été récemment franchi avec l'assignation devant le tribunal administratif de militants et de syndicats. Ceci, sans réaction ministérielle.

Disons-le sans détour, à Résistance Sociale, le contrat de confiance avec un gouvernement qui n'a jamais mené la politique économique et sociale pour laquelle il a été élu, ni vraiment tourné le dos au sarkozysme, est rompu. Qu'on ne vienne pas nous reprocher de faire le jeu de l'extrême droite, qui vient de remporter la cantonale partielle de Brignoles, comme c'était d'ailleurs déjà le cas en 2011. Plutôt qu'un pacte républicain appelant à voler au secours de candidats de l'UMP, dont le programme rejoint de plus en plus celui du FN, c'est un changement profond de la politique économique et sociale qui peut détourner nos compatriotes de l'abstention ou du vote en faveur de ce parti.

Il est temps d'inverser les priorités et de remettre la satisfaction des besoins du peuple au cœur du projet. RÉSO y appelle avec l'ensemble des forces qui veulent réellement et sans sectarisme y travailler.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

► TURQUIE

Retour au port du voile dans les services publics

Le gouvernement turc vient de nouveau de faire un pas de plus dans l'islamisation. Jusqu'alors il était interdit aux fonctionnaires turques de porter le foulard islamique sur leur lieu de travail. Elles y seront désormais « autorisées » : à l'image des épouses de la plupart des dirigeants turcs, les femmes seront de nouveau voilées. Comme à chaque fois, ce sont les femmes qui paient le plus lourd prix des régressions intégristes. Ce pays qui était, dans le monde musulman, un exemple tout particulier de laïcité subit depuis maintenant des années un gouvernement islamiste dit « modéré ». Voici qui prouve qu'il n'y a pas d'intégrisme « modéré » ! Il y a respect de l'autre ou il y a dictature. Dans ce pays si singulier, les femmes retrouveront-elles le chemin de la liberté pour lequel tant d'autres femmes se sont battues ? Ayons confiance dans le peuple turc.

► QATAR

L'expression « se tuer à la tâche » devient une réalité

On nous avait vendu l'organisation de la Coupe du Monde 2022 dans ce pays comme porteuse de rêve, de création d'emplois, de développement économique. La réalité vient de nous éclater à la figure : c'est l'exploitation, la violation des droits, le meurtre social.

Les conditions de travail autour de ce bel évènement relèvent plus de l'esclavagisme que du développement économique. Les normes internationales de droits des travailleurs sont bafouées sous couvert de rendement. Des travailleurs étrangers ont été soumis à un travail forcé, dans des conditions de chaleur extrêmes, parfois sans eau potable et logés dans des conditions d'insalubrité impensables. Au Qatar, avec la bénédiction des instances internationales du football qui ferment les yeux, des ouvriers meurent pour qu'une poignée de financiers puissent parader dans les rues aux côtés de joueurs de football qui, eux, profiteront de salles de soins et de relaxation ainsi que d'une vie dans l'opulence pendant quelques mois.

PLACE AU DÉBAT

Travailler plus pour gagner plus...

Par Michel JALLAMION

Synonyme du chacun pour soi et de capitalisme pour tous, antonyme de la rémunération au mérite – elle-même illusoire dans le système économique libéral –, nous avons cru ce slogan définitivement enterré. Il n'en est rien. Voici qu'il revient sous la complainte d'autoriser « les salariés qui le souhaitent » à travailler le dimanche.

La quasi-totalité des salariés ont du mal à boucler leurs fins de mois. Ils sont donc prêts à travailler plus pour gagner plus. C'est normal. C'est humain. De l'autre côté, les patrons sont également prêts à ce que leurs salariés travaillent plus pour que leurs capitaux leur rapportent plus. C'est normal, c'est humain.

Ce qui l'est moins, c'est l'absurdité avec laquelle cette question est traitée !

FACILITER LE TRAVAIL LE DIMANCHE



Comment font les journalistes des grands médias ? Sont-ils tous crétins, actionnaires ou rémunérés par Castorama et Leroy Merlin ? Le message récurrent « les salariés qui veulent travailler le dimanche ont le droit de travailler le dimanche » est absurde : quid de ceux qui n'en ont

pas envie ? De celles et ceux qui ont une famille qu'il/elle ne voit déjà pas assez parce qu'il/elle doit faire des heures sup' ou enchaîner plusieurs boulots ? Ils n'existent pas ? Est-ce un choix de travailler le dimanche, lorsqu'on y est contraint pour compenser un salaire de misère, pour payer un extra à soi-même ou à sa famille ?

N'y a-t-il aucun argument à faire valoir contre le travail dominical ? Qui paie cette partialité ?

1°) Rappelons que ceux qui exploitent un commerce en leur nom propre, les artisans, etc. ne sont pas tenus à des horaires et à des jours de travail quelconques.

Je ne suis pas un partisan de l'alliance des productifs... mais de là à prendre parti pour une multinationale contre l'artisanat ! Or, autoriser le travail le dimanche pour les sociétés, c'est cela ! C'est d'ailleurs aussi avantageux les multinationales (plus d'employés « volontaires », plus de turn-over possible) par rapport aux PME : si nous ne connaissions pas leurs véritables intentions, il pourrait nous sembler curieux que ceux qui chantent la liberté de l'entrepreneuriat et défendent en son nom les commerçants et les artisans choisissent de casser les reins aux PME, à l'artisanat, aux petits com-

merces, en réclamant la suppression de l'interdiction du travail dominical pour les entreprises, leurs principaux concurrents !

Ce n'est pas un fantasme : les tissus urbains ont été profondément modifiés, notamment par l'implantation de « Carrefour city » ou autres petites unités de grandes enseignes, prêtes à ouvrir aux créneaux horaires occupés auparavant par les petites épiceries, et ce, quitte à payer de fortes amendes : éradiquer le petit commerce leur rapportera bien plus sur le long terme !

2°) Il est curieux de voir d'où part la fronde : les magasins de bricolage et d'alimentation.

En effet, on ne va pas manger plus ou faire plus de travaux que le magasin soit ouvert ou non le dimanche... il s'agit d'une commodité ... sauf si l'on doit soi-même travailler le dimanche !

Dit autrement, si ces magasins font leur chiffre d'affaires le dimanche, c'est que l'on sait qu'ils sont ouverts le dimanche ... et qu'une partie de leur concurrence, elle, ne l'est pas !

3°) Il existe un nombre incalculable de dérogations autres et c'est sur celles-ci qu'il faudrait revenir pour l'ensemble des raisons évoquées dans cet article, et non banaliser les dimanches, les jours fériés et les horaires de nuit ! Car c'est de cela qu'il s'agit si nous allons plus loin que les dérogations actuelles ! Beaucoup de « revendications » présentées par les médias comme étant autant de raisons pour ouvrir le dimanche « s'ils » le souhaitent existent déjà.

Ainsi, le « j'ai envie de faire les courses le dimanche donc je suis pour qu'ils ouvrent s'ils en ont envie » est stupide car depuis le début du XX^e siècle, le commerce alimentaire bénéficie d'une dérogation de plein droit pour le dimanche matin. L'heure de fermeture a même été portée de 12 heures à 13 heures.

D'ailleurs, voici les principaux établissements « bénéficiant » de dérogations permanentes, des établissements où les salariés SONT OBLIGES DE TRAVAILLER LE DIMANCHE SI L'EMPLOYEUR LE LEUR DEMANDE : établissements de santé et de soins (hôpitaux, thalassothérapie, balnéothérapie...), hôtels, cafés et restaurants, établissements fabriquant des produits alimentaires destinés à la consommation immédiate, activités récréatives, culturelles et sportives (spectacles, musées, expositions, casinos, parcs d'attractions...), certains commerces (ameublement, débits de tabac, jardinerie, fleuristes...).

Pour être complet, il faut ajouter que, dans l'industrie, une convention ou un accord peut également prévoir l'organisation du travail de façon continue pour des raisons économiques.

La loi sur le repos dominical de 2009 institue des dérogations pour les communes d'intérêt touristique (là aussi les salariés ne peuvent pas refuser) ou thermal (là aussi les salariés ne peuvent pas refuser) et les périmètres

des zones touristiques d'affluence exceptionnelle ou d'animation culturelle. La liste des communes concernées et le périmètre des zones sont définis par le préfet sur proposition du maire, après avis du comité départemental du tourisme et des syndicats d'employeurs et de salariés.

Comme si cela ne suffisait pas, une dérogation peut être accordée par autorisation exceptionnelle du maire cinq fois par an. C'est souvent le cas avant Noël, notamment dans les grands magasins, dont les dirigeants revendiquent depuis 2009 l'extension à cinquante-deux fois par an à Paris et douze fois en province.

Suite à des négociations, des villes comme Marseille et Bordeaux sont déjà passées au rythme de la douzaine d'ouvertures dominicales par an.

Vous en voulez encore ? Il y a même une possibilité de dérogation préfectorale individuelle via l'article L 3132-20 du Code du travail, qui permet aux préfets d'octroyer des dérogations individuelles aux magasins pour des motifs économiques argumentés. Certes, ces dérogations ne sont valables « que » un an et sont fragiles juridiquement, puisque tout recours en justice (syndicat, riverain ou concurrent) peut faire suspendre quasi automatiquement le droit à ouverture.

4°) Aujourd'hui déjà le travail dominical nécessite l'accord des salariés, notamment dans les périmètres d'usage de consommation exceptionnelle (PUCE) - centres commerciaux, zones d'activité ou commerciales, par exemple situées dans des unités urbaines de plus d'1 million d'habitants... Or, il est clair que les salariés (souvent salariées, d'ailleurs, car ce sont les femmes qui occupent le plus les emplois précaires) qui travaillent le dimanche dans ce type d'établissement n'ont souvent pas le choix ! C'est ça ou ne pas voir son CDD renouvelé. C'est ça ou voir ses congés plus souvent refusés que ceux de ses collègues. C'est ça ou devoir travailler à des horaires plus contraignants le reste de la semaine, sur des plages horaires plus étendues. Depuis l'ANI, c'est ça où être « potentiellement promouvable » à l'autre bout de la France ! En poussant le cynisme, nous pourrions supposer qu'une enseigne qui paierait correctement ses salariés ne pourrait pas ouvrir le dimanche parce que ces salariés n'en auraient pas envie... et donc perdrait du chiffre d'affaires !

5°) Le débat actuel repose sur une hypocrisie : faire accroire que le choix de travailler tel ou tel dimanche dépend du salarié alors que la réalité du rapport de force fait que ce choix dépend en réalité de l'employeur. Bref, présenter une loi qui veut, dans son principe, permettre au plus grand nombre de salariés possible de profiter de son dimanche en famille à d'autres fins que la consommation ou le travail est présentée comme une loi réac'.

Travailler le dimanche n'est pas un choix ! Améliorer ses conditions de vie, gagner plus, si ! C'est pour cela qu'il

faut augmenter les salaires ! Sauver et développer les services publics, à commencer par la Sécu ! C'est pour cela qu'il faut combattre de plain-pied toutes les mesures régressives de baisse du pouvoir d'achat promues par le gouvernement actuel : ANI, retraites, TVA, taxe écologique... et augmenter significativement l'impôt progressif pour que ceux qui ne vivent pas de leur travail soient plus taxés que ceux qui n'ont que lui pour unique ressource !

Il est temps que notre peuple se réveille et réclame ce pourquoi il a chassé Sarkozy : une politique enfin pour le plus grand nombre non pour les nantis. Une politique pour le peuple non pour les capitaux !

2009 ce n'est pas si loin non ?...

Ne se souvient-on pas des sondages de 2009 commandés par la présidence de la République et remis en cause par la Cour des comptes ? L'un d'eux concernait justement (tiens !) un projet de libéralisation du travail dominical, autour duquel les résultats les plus contradictoires avaient paru. En juillet 2009, de nombreux journalistes avaient contesté les enquêtes diffusées par leurs propres journaux.

Personne ne se souvient non plus du sondage de la CFTC à Ipsos ? 64 % des salariés ne veulent pas travailler régulièrement le dimanche, 84 % des Français considèrent comme primordial ou important que le dimanche reste le jour de repos commun, des Français ne croient pas au volontariat pour travailler le dimanche. Son secrétaire général adjoint, Joseph Thouvenel, avait expliqué comment il avait dû se battre pour obtenir d'Ipsos que la question posée soit

« *Personnellement seriez-vous d'accord ou pas d'accord pour travailler régulièrement le dimanche ?* » au lieu de « *Personnellement, verriez-vous un avantage à travailler le dimanche ?* »

Dans le même temps, la droite exultait en disant que selon le Politoscope OpinionWay-Le Figaro-LCI, 66 % des personnes approuvent l'extension du travail dominical dans les commerces. La question posée ? : « *Êtes-vous très favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou très opposé à l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche s'ils le souhaitent ?* ».

Encore plus objectif, le site « chef d'entreprise.com » affiche, quant à lui, la même question depuis plusieurs années

(<http://www.chefdentreprise.com/Sondages/Travail-dimanche-403.htm>) : « *63 % (???) des Français sont pour l'ouverture des magasins le dimanche. Et vous, y êtes-vous favorable ?* »

Bref, il s'agit d'un matraquage et d'un angle d'entrée qui ne datent pas d'hier... mais comment expliquer que les médias se laissent prendre à ce jeu de manière cyclique ?



À 69 ANS, JE COMMENCE UN TRAVAIL DE NUIT POUR COMPLÉTER MA RETRAITE, MERCI M. HOLLANDE

J'AVAIS CRU...VOTER À GAUCHE...

Janery
1993

RÉSISTANCE SOCIALE SOUTIENT...

« *Jaurès, une voix pour la paix* »



Dans quelques jours sera présenté à Carmaux le grand spectacle « *Jaurès, une voix pour la paix* ». Tout au long de sa vie, Jean Jaurès a consacré sa formidable énergie au maintien des conditions de la paix - paix entre les peuples et paix sociale - constante préoccupation de la Gauche. **Son assassinat le 31 juillet 1914 marque le début de la Grande Guerre, dont nous commémorerons l'an prochain le centenaire.**

En avant-première, l'Association Histoire(s) du Pays de Jaurès présente un spectacle-événement, « *Jaurès, une voix pour la paix* », qui donne à voir, à partir de la tragédie de 1914-1918, l'actualité du message de Jaurès, sur la guerre et sur les causes des conflits qui conduisent parfois à l'affrontement : nationalismes, racisme, exploita-

tion du travail, rivalités économiques... On y trouvera une évocation de son action inlassable pour la dignité humaine, pour la paix et pour une Europe unifiée.

Les 10 premières représentations de « *Jaurès, une voix pour la paix* » auront lieu du 8 au 15 octobre 2013, dans la salle François-Mitterrand, ancienne salle de la Verrerie de Carmaux, lieu emblématique des combats de Jean Jaurès il y a un siècle.

Aidez au "**financement participatif**" du projet (à partir de 5 €!)

Qu'est-ce que le financement participatif ?

Outil de financement formidable pour tester un projet, il permet d'intéresser les donateurs au projet. Le financement participatif fait appel au plus grand nombre et permet de toucher la communauté web, pour ainsi créer un cercle vertueux autour du spectacle.

Chaque porteur de projet définit la jauge (le montant) dont il a besoin pour réaliser son projet et la durée de sa collecte. Un objectif : remplir sa jauge avant la fin de la date butoir.

Ce procédé a permis à des dizaines de milliers de projets de voir le jour à travers le monde.

Comment ça marche ?

Pour cela il vous suffit de vous connecter via ce lien : <http://www.kisskissbankbank.com/jaures-une-voix-pour-la-paix>

Choisissez le montant (même modeste !) de votre participation, faites votre versement et c'est tout !

Grâce à votre participation, vous serez informé régulièrement des avancées du projet...

Si l'objectif n'est pas atteint, chaque donateur sera remboursé de la somme sur laquelle il s'est engagé. En revanche, lorsque que le projet rassemble 100 % du montant espéré, alors l'argent est définitivement bloqué.

Vous souhaitez devenir donateur pour le spectacle « *Jaurès, une voix pour la paix* », n'hésitez plus et découvrez le financement participatif.

Pour toute contribution, déduction fiscale à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Demander un reçu à: contact@jaures-lespectacle.fr

AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

Les contrats précaires explosent

En dix ans, les contrats de moins d'une semaine ont bondi de 120,2 %. Sans compter le CDI, qui perd du terrain. Rien que cette année, il a reculé de 10,5 % d'après les statistiques de l'Acosse sur les embauches. La loi flexi-sécurité, quasi copier-coller de l'accord du Medef (ANI du 11 janvier) ne va pas arranger les choses. La taxation des CDD ne concerne pas les CDD de remplacement, comme pour le congé maternité, les contrats saisonniers et les missions en intérim.

Par ailleurs, la taxation des CDD (modeste au demeurant) risque de faire le bonheur des agences d'intérim car elle portera le coût du CDD au même niveau que celui de l'intérim. Pour mémoire: Manpower affiche un résultat d'exploitation en 2011 de 61 millions d'euros, en hausse de 68 % sur l'année précédente. Adecco recrute 100 000 intérimaires par semaine, a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros un profit de 220 millions d'euros. Randstad, groupe mondial numéro deux, se targue d'un chiffre d'affaires total dans le monde de 16,2 milliards d'euros en 2011, et d'un bénéfice net de 169 millions d'euros.

(Info transmise par Maintenant la Gauche Aquitaine)

ACTUALITÉ SOCIALE

J.P.Morgan réclame des régimes autoritaires en Europe - Par Alain GÉLY

Dans un document de 16 pages, publié à la fin du mois de mai et révélé par Stefan Steinberg en juin, le groupe Europe Economic Research de J.P.Morgan estime positives mais encore insuffisantes les mesures de protection des intérêts des banquiers en Europe et les politiques d'austérité conduites en Europe du sud. Il appelle de ses vœux la mise en place de régimes autoritaires.

Le rapport exprime sa satisfaction vis à vis de l'application par l'Union européenne d'un certain nombre de mécanismes financiers visant à garantir les intérêts bancaires. A cet égard, l'étude souligne que la réforme de la zone euro en est pratiquement à mi-chemin. En effet, la BCE débloque des milliers de milliards d'euros en faveur des banques pour leur permettre d'effacer leurs créances douteuses et de redémarrer une nouvelle série de spéculations. Du point de vue des analystes de J.P.Morgan, ceci n'est cependant pas suffisant. Ils exigent de la part de la BCE une « réponse plus spectaculaire » à la crise.

Les critiques les plus dures du document sont cependant formulées à l'égard des gouvernements nationaux qui ont mis bien trop de temps à appliquer le genre de mesures autoritaires nécessaires à l'imposition de l'austérité. Le processus d'une telle « réforme politique » précise l'étude, a « même à peine commencé. »

Les auteurs soutiennent notamment qu'il est nécessaire d'imposer des « réformes politiques » destinées à supprimer l'opposition aux mesures d'austérité massivement impopulaires.

Vers la fin du document, les auteurs expliquent ce qu'ils entendent par « réforme politique. » Ils écrivent : « Au début de la crise l'on avait pensé que ces problèmes nationaux hérités du passé étaient en grande partie d'ordre économique » mais « il est devenu manifeste qu'il y a des problèmes politiques profondément enracinés dans la périphérie qui, à notre avis, doivent être changés si l'Union monétaire européenne (UME) est censée fonctionner à long terme. »

Les auteurs écrivent : « Les systèmes politiques de la périphérie [de l'Europe] ont été établis après une dictature et ont été définis par cette expérience-là. Les

constitutions ont tendance à montrer une forte influence socialiste, reflétant la force politique que les partis de gauche ont acquise après la défaite du fascisme. » « Les systèmes politiques autour de la périphérie affichent de manière typique les caractéristiques suivantes : des dirigeants faibles ; des États centraux faibles par rapport aux régions ; une protection constitutionnelle des droits des travailleurs ; des systèmes recherchant le consensus et qui encouragent le clientélisme politique ; et le droit de protester si des modifications peu appréciées sont apportées au statu quo politique. Les lacunes de cet héritage politique ont été révélées par la crise. »

A la fin du document, les auteurs avancent une série de scénarios qui, selon eux, pourraient découler de la faiblesse des gouvernements européens, qui seraient incapables d'ériger des systèmes autoritaires. Ces variantes comprennent : « 1) l'effondrement de plusieurs gouvernements favorables aux réformes en Europe méridionale, 2) un effondrement du soutien à l'euro ou à l'UE, 3) une victoire électorale incontestée de partis anti-européens radicaux quelque part dans la région, ou 4) l'ingouvernabilité de fait de certains États membres une fois que les coûts sociaux (notamment le chômage) dépasseront un certain seuil. »

C'est la voix authentique du capital financier, évidemment hostile à la démocratie sociale mais même à la démocratie politique, qui parle. Sans même évoquer le financement de Mussolini qu'aurait assuré J.P.Morgan, il faut rappeler que cette banque est profondément impliquée dans les opérations spéculatives qui ont dévasté la vie de millions de personnes partout dans le monde. En mars de cette année, une commission du sénat américain a rendu public un rapport de 300 pages documentant les pratiques de J.P.Morgan, la plus grande banque des États-Unis et le plus grand agent de produits dérivés du monde. On attend que les démocrates, américains et autres, en tirent les enseignements. Cela nécessitera un appui populaire puissant à des gouvernements qui s'émanciperaient de la force de ces lobbies qui œuvrent dans l'ombre contre les acquis démocratiques et sociaux des peuples.

LES BRAS M'EN TOMBENT

Des salariés licenciés appelés à former leurs successeurs polonais

La pilule est difficile à avaler. Des salariés du groupe américain Newell Rubbermaid (stylos Waterman, Reynolds, Parker, etc.), en cours de licenciement à Malissard, dans la Drôme, vont devoir former leurs successeurs polonais. « Dans le cadre de la réorganisation en cours et le transfert de notre service clients de la Drôme vers la Pologne, il est prévu que quelques personnes de Pologne viennent se former dans la Drôme pendant une semaine ou deux », a indiqué mercredi 4 septembre Pierre Leclerc, DRH France du groupe, confirmant une information de France Bleu Drôme-Ardèche.

Six personnes sont licenciées à l'occasion de cette délocalisation, dans le cadre d'une restructuration annoncée par Newell Rubbermaid en février, qui prévoit aussi 69 suppressions d'emplois sur le site du groupe à Saint-Herblain (Loire-Atlantique) et 20 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). « On a appris fin février qu'on était licenciés et que le service clients serait transféré en Pologne », a raconté une salariée du site de Malissard. « On nous demande de former les Polonais. En novembre, ils vont venir quinze jours et on va les former », déplore-t-elle.

Selon Thierry Cormerais, délégué central CFDT de Newell Rubbermaid France, la direction s'est engagée à verser une prime de 1 000 euros aux salariés concernés. Un mouvement de grève a été observé mercredi dans les différents sites du groupe. Hallucinant...

COUP DE GUEULE

Démocratie ou gouvernance ?

Par Henri PICHU

9 mai 2005 : contre toute attente, la NON l'emporte largement au référendum. On n'en tiendra pas compte. Mais la leçon est retenue : pour le Pacte budgétaire (TSCG) et beaucoup d'autres, on ne demandera plus l'avis du peuple. Et lorsqu'il vote, il peut se voir infliger une politique bien différente de celle pour laquelle il a voté.

Retraites : lundi 7 octobre, début du débat parlementaire sur la réforme des retraites.

2/3 des Français sont opposés à la réforme qui maintient et aggrave toutes celles de la droite. Plus de 300 amendements ont été déposés par les députés de droite comme de gauche. Certains demandent la retraite à 65 ans, d'autres le retour à 60 ans... C'est clairement un choix de société qui mériterait un débat national. Il n'y aura qu'un débat parlementaire en trompe l'œil pour 2 raisons : d'une part, le gouvernement utilise la procédure accélérée ; d'autre part, le **PLFSS 2014** (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) a déjà entériné toutes les économies résultant de la réforme des retraites (plus beaucoup d'autres « efforts ») ! D'ici le 15 octobre, les députés peuvent causer jour et nuit... à condition de ne rien changer !

Acte III dit de « décentralisation », métropolisation.

C'est une réforme qui modifie en profondeur l'organisation de notre République. Jusqu'à présent, le débat s'est surtout déroulé avec les maires, dont une forte proportion s'oppose notamment à la métropolisation (Aix-Marseille-Provence, Grand Paris métropole qui regrouperait Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, ...). Après la Corse, l'Alsace a voté contre la disparition des départements, ce qui montre l'attachement des citoyens aux structures de proximité héritées de l'histoire. Au vu du projet de loi on peut penser que ce n'est ni une décentralisation, ni une recentralisation mais une « gouvernance » qui éloigne les décisions des citoyens, vide largement les communes et départements de leurs compétences. Cette réforme est soutenue par le FMI, Bruxelles, le MEDEF comme moyen d'imposer des coupes budgétaires aux collectivités territoriales et par voie de conséquence à la population. Quant aux médias, un silence assourdissant... alors que c'est une réforme qui mériterait un débat national, voire un référendum.

Roanne : des militants syndicaux refusent de se soumettre à un prélèvement ADN car légitimement ils ne veulent pas être fichés comme délinquants. Les « 5 de Roanne » passent au tribunal le 5 novembre.

Hôtel-Dieu : un médecin, le Dr Kerziek, s'oppose à la fermeture des urgences, au démantèlement de l'Hôtel-Dieu à Paris : il est démis de ses responsabilités.

Des syndicalistes soutenus par des associations, des partis politiques, des maires, des élus et responsables de droite comme de gauche, la quasi-totalité des patients de passage, leur famille... occupent symboliquement une aile récemment rénovée puis désaffectée de l'Hôtel-Dieu : ils sont inculpés pour motif de défense de l'hôpital public alors que le partenariat public-privé du sud francilien est un gouffre sans fond.

A Foix, des militants sont convoqués par la gendarmerie... pour affichage de banderoles !

Il faut arrêter ces intimidations qui minent notre démocratie et encouragent le patronat dans ses exigences parfaitement indécentes.

En France, à la différence de l'Allemagne et des autres démocraties, c'est le Président qui décide de tout. Lorsqu'une ministre lui demande de trancher, il ne lui vient même pas à l'idée de demander au 1^{er} Ministre, encore moins au Parlement, de trancher, ce qui montre bien où est le pouvoir- elle est vilipendée pour pression inadmissible, crime de lèse-majesté ! C'est le Président (normal) qui décide souverainement s'il doit ou non trancher et quand ! L'État, c'est lui !

La France s'est coulée dans le traité de Lisbonne, le Pacte budgétaire, le semestre européen... Elle est de moins en moins une démocratie, de plus en plus une gouvernance intégrée à la gouvernance austéritaire de Bruxelles, de la troïka.

Récemment, Nicole Borvo (ancienne sénatrice PCF) déclarait : « *Le Président a des pouvoirs exorbitants, quand l'inversion du calendrier amoindrit le pouvoir du Parlement, déjà limité... De plus, le Parlement ne peut pas augmenter les dépenses. Et avec le traité de Lisbonne, il est enfermé dans la règle d'or européenne. C'est la globalité de la Constitution et de l'organisation du pouvoir qu'il faut changer* ».

C'est un véritable débat : **Démocratie ou gouvernance ?**

NOTES DE LECTURE

Féminisme : la révolution inachevée

par Fatima-Ezzahra BENOMAR

Le féminisme sonne souvent comme un gros mot, un mot qui attire à celle ou celui qui le prononce autant de sobriquets que de franche critique. La rengaine de nos opposants ne cesse de revoir notre combat, nos analyses ou nos revendications à la baisse, pointant du doigt une sempiternelle ligne jaune derrière laquelle nous ne sommes que des extrémistes qui quittons le sens des réalités. Et pourtant, que nous dit-elle, cette réalité ? Aujourd'hui en France, il existe 27 % de différences entre les salaires des femmes et des hommes. 80 % des travailleurs pauvres sont des femmes. L'écart de leurs retraites est de 38 %. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son compagnon. Une femme est violée toutes les sept minutes. Alors, est-ce le féminisme ou le machisme qui est aujourd'hui extrémiste et dominant ?

Née au Maroc et très empreinte de l'idéal républicain et des principes humanistes enseignés par ses parents, Fatima-Ezzahra Benomar est arrivée en France à l'âge de 17 ans. En 2005, elle milite contre l'adoption du Traité Constitutionnel Européen, puis devient membre du bureau d'Osez le Féminisme, responsable du pôle « égalité professionnelle ». Pendant la campagne présidentielle de 2012, elle a soutenu le Front de

gauche et s'est occupée des questions féministes. Convaincue qu'il n'y a pas de droits des femmes qu'on puisse appliquer ou conquérir sous le joug de l'austérité, elle cofonde l'association Les eFRONTé-e-s dans le but de combattre le sexisme et les politiques de rigueur qui font reculer les droits des femmes. Titulaire d'un bac arts plastiques et d'un diplôme en cinématographie, elle est attirée par toutes les formes de l'expression artistique et a le goût de porter ses engagements via l'écriture, le cinéma et le dessin.



Petit précis de laïcité

Sous la direction d'Eric FERRAND

Préface de Robert BADINTER

La laïcité reste, de par le monde, un combat ô combien d'actualité. J'en veux pour preuve la récente décision turque de permettre aux fonctionnaires de porter le voile ; les combats de nos ami(e)s républicain(ne)s en Tunisie en sont une autre illustration.

Et en France ? Eh bien, en France aussi, il semble que la laïcité ait besoin de défenseurs ! Et de pensée claire, afin de s'affronter aux préceptes fumeux de laïcité « ouverte », « moderne » ou « positive » véhiculés par les tenants –quelquefois involontaires– du communautarisme qui enferme l'individu dans son ghetto d'origine et nie le citoyen –la citoyenne !

Ce « Petit précis de laïcité », réuni sous la houlette de mon ami Eric FERRAND, fait ainsi œuvre utile. **(Marinette BACHE)**



Pour se procurer cet ouvrage : <http://www.eric-ferrand.com>

**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
 Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
 Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)